

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2019

---

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1839)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD87

présenté par  
Mme Yolaine de Courson, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , les ministères ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une redondance.